

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 2016-12-19

CANADA
Province de Québec
M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau
VILLE DE MANIWAKI

BUDGET 2017

ASSEMBLÉE SPÉCIALE du Conseil de la Ville de Maniwaki, tenue le 19 décembre 2016, à 19h00 heures, à la Salle du conseil, étant un avis de convocation spéciale du Maire Robert Coulombe.

VÉRIFICATION DU QUORUM

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Robert Coulombe, maire, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

MOMENT DE RECUEILLEMENT

LES PRÉSENCES

Sont présents: Monsieur le maire Robert Coulombe, Mesdames les conseillères; Francine Fortin et Estelle Labelle, Messieurs les conseillers; Jacques Cadieux, Michel Lyrette et Rémi Fortin formant le quorum du conseil sous la présidence de son honneur le Maire, sont également présents, M^e John-David McFaul, greffier, Dinah Ménard, trésorière et le directeur général Daniel Mayrand.

Est absente : Charlotte Thibault, conseillère

RÉSOLUTION NO 2016-12-200 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller Jacques Cadieux, appuyé par la conseillère Francine Fortin et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO 2016-12-201 Adoption du budget 2017.

Il est proposé par le conseiller Jacques Cadieux, appuyé par la conseillère Francine Fortin et résolu unanimement par tous les conseillers présents d'adopter le budget 2017.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO 2016-12-202 Pour adopter le programme triennal des immobilisations 2017-2018-2019.

Il est proposé par le conseiller Michel Lyrette, appuyé par le conseiller Rémi Fortin et résolu unanimement par tous les conseillers présents

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 2016-12-19

QUE

le programme triennal des immobilisations pour les années 2017-2018-2019 soit adopté tel que présenté, lequel fait partie intégrante de cette présente résolution comme s'il était ici au long reproduit;

ET QUE

le maire ainsi que la trésorière respectivement Robert Coulombe et Dinah Ménard, soient et sont autorisés à signer ledit document.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO 2016-12-203 Pour décréter que les sommaires du budget 2017 et du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2017-2018-2019, soient publiés dans un journal.

Il est proposé par la conseillère Francine Fortin, appuyé par le conseiller Jacques Cadieux et résolu unanimement par tous les conseillers présents

QUE

les sommaires du budget 2017 et du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2017-2018-2019, soient publiés dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO 2016-12-204 Levée de l'assemblée.

Il est proposé par le conseiller Jacques Cadieux, appuyé par la conseillère Francine Fortin et résolu unanimement de procéder à la levée de cette assemblée spéciale à 19h10.

ADOPTÉE

Robert Coulombe, maire

M^e John-David McFaul, greffier